

Table annuelle des jurisprudences parues dans VIGIE - 2018

| RUBRIQUE | JURISPRUDENCE | NUMÉRO DE VIGIE | |
|--|--|---|--|
| Statut général et dialogue social | <p>La vidéosurveillance d'amphithéâtres au Monténégro méconnaît le droit au respect de la vie privée des professeurs CEDH, 28 novembre 2017, n° 70838/13</p> <p>Lorsque l'administration sollicite l'avis d'un organisme consultatif sans y être légalement tenue elle doit procéder à cette consultation dans des conditions régulières, CE, 20 décembre 2017, n° 410381</p> | n° 98 – janvier 2018 | |
| | <p>Précisions sur la portée de l'interdiction de révéler dans la presse l'identité des fonctionnaires dont la mission exige pour des raisons de sécurité le respect de l'anonymat Cass. Crim., 12 décembre 2017, n° 17-80821 et n° 17-80818</p> <p>Le délai de prescription de l'action disciplinaire de trois ans, introduit par la loi déontologie de 2016, ne commence à courir pour les procédures disciplinaires initiées avant cette loi qu'à partir de la date de sa publication, CE, 20 décembre 2017, n° 403046</p> | n° 99 – février 2018 | |
| | <p>La révocation d'un fonctionnaire ayant fourni des informations à la presse sans l'aval de son employeur ne constitue pas une violation du droit à la liberté d'expression, CEDH, 9 janvier 2018, n° 13003/04</p> <p>Irrégularité de la nomination d'un agent en l'absence de transmission préalable à l'administration de la déclaration d'intérêts lorsque celle-ci est exigible, CE, 26 janvier 2018, n° 408215</p> | | |
| | <p>Un employeur peut consulter les fichiers d'un ordinateur professionnel non identifiés par l'employé comme étant « privés », CEDH, 22 février 2018, n° 588/13</p> | n° 100 – mars 2018 | |
| | <p>Appréciation par le juge des principes de réparation d'un agent public irrégulièrement évincé, CE, 28 mars 2018, n° 398851</p> | n° 102 – mai 2018 | |
| | <p>Les principes constitutionnels de laïcité et d'indépendance de la recherche et des enseignants-chercheurs ne s'opposent pas à ce qu'un ministre du culte soit élu président d'une université, CE, 27 juin 2018, n° 419595</p> | n° 105 – septembre 2018 | |
| | | | |
| | | | |

| | | |
|---|--|---|
| <p>Statut général et dialogue social</p> | <p>La nomination d'un agent public dans un emploi vacant ne peut être implicite, CE, 27 juin 2018, n° 415374</p> <p>La publication sous un pseudonyme n'exonère pas un militaire de son obligation de réserve CE, 27 juin 2018 n° 412541</p> <p>Le recours exclusif au vote électronique respecte les principes généraux du droit électoral dès lors qu'il comporte des garanties adaptées, CE, 3 octobre 2018, n° 417312</p> <p>Les membres d'un comité technique ont droit à l'assistance d'un expert, mais son absence lors de l'examen des amendements à un texte ne porte pas atteinte à ce droit, CE, 26 septembre 2018, n° 404777</p> <p>Le refus de prise en charge de la protection fonctionnelle résulte du pouvoir d'appréciation de l'administration et non de la seule intervention d'une décision juridictionnelle non définitive ne retenant pas la qualification de harcèlement, CE 1^{er} octobre 2018, n° 412897</p> <p>La protection exceptionnelle des salariés investis de fonctions représentatives n'impose pas l'assistance d'une personne de son choix lors de l'enquête interne préalable à l'engagement de poursuites disciplinaires, CE, 10 octobre 2018, n° 400956</p> <p>La radiation des cadres ne peut être prononcée qu'en conséquence d'une sanction disciplinaire préalable mettant fin de façon définitive aux fonctions de l'intéressé, CE, 18 octobre 2018, n° 412845</p> <p>La répartition des sièges lors des élections des représentants du personnel aux CAP des collectivités territoriales doit permettre d'assurer aux listes n'étant pas arrivées en tête un nombre de sièges correspondant à leurs résultats dans les groupes hiérarchiques pour lesquels elles ont présenté des candidats, CE, 26 novembre 2018, n° 412584</p> <p>La liste nominative des bénéficiaires de crédits de temps syndical sous forme de décharge d'activité de service est considérée comme un document administratif communicable au sens du CRPA, CE, 14 novembre 2018, n° 409936</p> | <p>n° 107 – novembre 2018</p> <p>n° 108 – décembre 2018</p> |
| <p>Statuts particuliers</p> | <p>Le Conseil d'État exerce un contrôle restreint à l'erreur manifeste d'appréciation sur l'avis que rend le Conseil supérieur de la magistrature sur la candidature d'un magistrat du siège à une fonction du premier ou second grade proposée par le garde des sceaux, CE, 6 décembre 2017, n° 397363</p> <p>Une commission administrative n'a pas compétence pour déterminer elle-même les règles de quorum applicables à ses réunions, en l'absence de texte lui confiant cette compétence CE, 6 décembre 2017, n° 401674</p> | <p>n° 98 – janvier 2018</p> |

| | | |
|---------------------------------|--|---------------------------------------|
| | Les magistrats judiciaires peuvent recourir au télétravail uniquement en administration et non en juridiction, CE, 21 février 2018, n° 399260 | n° 100 – mars 2018 |
| Recrutement et formation | Contrôle du juge administratif en cas de litige sur les conditions d'aménagement d'une épreuve de concours ou d'examen professionnel pour un candidat en situation de handicap, CE, 24 novembre 2017, n° 399324 | n° 98 – janvier 2018 |
| | Recrutement des enseignants-chercheurs : appréciation du respect des règles de quorum et de composition du comité de sélection, CE, 18 décembre 2017, n° 404997 | n° 99 – février 2018 |
| | La présence, au sein d'un comité de recrutement chargé de donner un avis à une autorité de nomination, de membres ayant entretenu des relations de nature professionnelle avec le candidat finalement retenu, ne peut être regardée, par elle-même, comme caractérisant un défaut d'impartialité, CE, 26 janvier 2018, n° 401796 | n° 100 – mars 2018 |
| | Une circulaire, émanant d'un ministre, fixant les conditions de présentation d'une demande d'utilisation d'un DIF, relève de ses prérogatives d'organisation des services, CE, 17 septembre 2018, n° 408129 Le choix du sujet d'une épreuve est soumis au contrôle de l'erreur manifeste d'appréciation du juge, CE, 26 septembre 2018, n° 405473 | n° 106 – octobre 2018 |
| | Référé "toutes mesures utiles" tendant à l'expulsion d'un agent occupant un logement concédé par nécessité absolue de service qui conteste sa mutation d'office, CE, 20 décembre 2017, n° 402383 | n° 99 – février 2018 |

| | | |
|---|---|--|
| Carrières et parcours professionnels | <p>Un fonctionnaire placé en disponibilité pour exercer un mandat local a un droit de retour dans son emploi, ou dans un emploi analogue, dans les deux mois suivant la date à laquelle il demande sa réintégration, y compris lorsqu'il démissionne avant la fin de son mandat, CE, 20 février 2018, n° 401731</p> <p>Précisions sur le droit au traitement des fonctionnaires territoriaux placés en congé maladie en cas de maladie imputable au service, CE, 21 février 2018, n° 396013</p> | n° 100 – mars 2018 |
| | <p>Rappel de la portée et du cadre d'application de l'avantage spécifique d'ancienneté (ASA) (Confirmation de la jurisprudence CE, n° 327428, 16/03/2011, B), CE, 25 mai 2018, n° 412223</p> <p>Portée de l'obligation de reclassement d'un agent public déclaré inapte à l'exercice de toutes fonctions, CE, 25 mai 2018 n° 407336</p> <p>Critère d'appréciation d'une équivalence de grades, CE, 25 mai 2018, n°410972</p> | n° 103 – juin 2018 |
| | <p>Conditions de renonciation au droit à réintégration d'un agent public, illégalement évincé d'un emploi, CE, 1^{er} juin 2018, n° 405532</p> <p>Prise en compte lors d'un examen professionnel des services accomplis dans le cadre d'un contrat à durée déterminée à l'étranger CE, 7 juin 2018, n° 413271</p> | n° 104 – juillet 2018 |
| | <p>Attribution d'un avantage spécifique d'ancienneté fondé sur les critères et la méthodologie d'un arrêté interministériel non encore applicable, CE, 18 juillet 2018, Avis n°419074</p> <p>Précisions sur le classement des ressortissants de l'Union européenne dans un cadre d'emplois de la fonction publique territoriale, CE, 27 juin 2018, n° 405783</p> | n° 105 – septembre 2018 |
| | <p>L'appréciation d'une candidature à une promotion peut prendre en compte des faits mettant en doute le respect d'exigences déontologiques, y compris en l'absence de procédure disciplinaire, CE, 25 octobre 2018, n° 405418</p> | n° 107 – novembre 2018 |

| | | |
|---|---|--|
| | <p>Le motif tiré de l'intérêt du service peut être opposé à une demande de réintégration d'un agent dans l'établissement de sa précédente affectation, CE, 14 novembre 2018, n° 406371</p> | <p>n° 108 – décembre 2018</p> |
| <p>Rémunérations, temps de travail et retraite</p> | <p>Prise en compte de l'absence de démarche d'un fonctionnaire maintenu sans affectation pour déterminer l'étendue de la responsabilité de l'administration, CE, 6 décembre 2017, n° 405841</p> <p>Le retrait d'une décision non formalisée accordant un avantage financier est soumis aux conditions posées par la jurisprudence Ternon, CE, 13 décembre 2017, n° 393466</p> | <p>n° 98 – janvier 2018</p> |
| | <p>Précisions sur les conditions de mise en œuvre du régime indemnitaire des fonctionnaires affectés en position d'activité dans un autre département ministériel que celui dont relève leur corps, CE, 26 janvier 2018, n° 407356</p> | <p>n° 100 – mars 2018</p> |
| | <p>Appréciation du calcul de la durée maximale du travail effectué par un agent de la fonction publique hospitalière, CE, 4 avril 2018, n° 398069</p> | <p>n° 102 – mai 2018</p> |
| | <p>Possibilité de mettre en place un régime indemnitaire propre à la fonction publique territoriale sous réserve que le plafond global des primes ne dépasse pas celui octroyé aux agents de l'Etat, CCons, Décision n° 2018-727 QPC</p> <p>La concession de logement à un agent public qui en est par ailleurs propriétaire, n'est pas constitutive d'une gestion de fait, CE, 9 juillet 2018, n° 410817</p> | <p>n° 105 – septembre 2018</p> |
| | <p>Indemnisation au titre du préjudice financier d'un agent exclu illégalement d'un dispositif d'astreintes, CE, 26 juillet 2018, n° 410724</p> | |

| | | |
|-----------------------------------|--|--|
| | <p>Le ministre, en tant que chef de service, est compétent pour fixer les montants minimaux de l'IFSE par groupes de fonctions, CE, 9 novembre 2018, n° 412640</p> <p>Le versement d'un demi-traitement à un agent ayant épuisé ses droits à un congé de maladie ordinaire lui reste définitivement acquis, CE, 9 novembre 2018, n° 412684</p> <p>Les agents dont l'activité d'intérêt général relève de fonctions essentielles de l'Etat ne peuvent bénéficier de la protection accordée par la directive 89/391/CEE mais bénéficient d'une protection minimale, CJUE, 20 novembre 2018, C-147/17</p> | <p>n° 108 – décembre 2018</p> |
| <p>Politiques sociales</p> | <p>L'absence du caractère discriminatoire dans la différence de traitement du versement d'une indemnité entre un contrat à durée déterminée et un contrat à durée indéterminée, CJUE, 5 juin 2018, C-574/16 et C-677/16</p> | <p>n° 104 – juillet 2018</p> |
| | <p>Absence de caractère discriminatoire concernant la différence de traitement entre un contrat à durée indéterminée et un contrat à durée déterminée sur le versement d'une indemnité en cas de licenciement abusif et la réintégration, CJUE, 25 juillet 2018, C-96/17</p> | <p>n° 105 – septembre 2018</p> |
| | <p>L'absence de prise en compte, pour un travail de nuit, de la qualité de travailleuse enceinte, accouchée ou allaitante, constitue une discrimination, CJUE, 19 septembre 2018, C-41/17</p> <p>Le taux global d'invalidité ne s'arrondit pas, en l'absence de règles le permettant, CE, 17 septembre 2018, n° 416308</p> | <p>n° 106 – octobre 2018</p> |
| | <p>Le congé parental n'est pas une période de travail effectif et, par conséquent, ne donne pas droit à congé payé annuel, CJUE, 4 octobre 2018, C-12/17, Maria Dicu</p> | <p>n° 107 – novembre 2018</p> |
| | <p>La perte de rémunération d'un agent ainsi que le préjudice qui en découle donnent droit à indemnisation au titre des troubles subis dans ses conditions d'existence, CE 9 novembre 2018, n° 414376</p> | <p>n° 108 – décembre 2018</p> |

| | | |
|---|--|--|
| | <p>Les agents retraités atteints d'infirmités résultant des séquelles d'un accident de service apparues tardivement peuvent conserver le bénéfice de leur droit à une rente viagère, CE, 23 novembre 2018, n° 421016</p> | |
| | <p>L'APHP peut exercer un recours subrogatoire contre l'assureur d'un véhicule accidenté dont elle était propriétaire et impliquant l'un de ses agents, C. Cass. Civ. 2^e, 22 novembre 2018, n° 17-26.346</p> | |
| <p>Agents contractuels de droit public</p> | <p>Précisions sur les conditions de bénéfice, pour un agent d'au moins cinquante ans, du dispositif transitoire de transformation de plein droit de son CDD en CDI, CE, 10 janvier 2018, n° 396169</p> | <p>n° 99 – février 2018</p> |
| | <p>Un agent employé en qualité de conseiller en droit du travail par la bourse du travail de Paris est un agent contractuel de droit public. Confirmation de la jurisprudence Berkani (TC mars 1996 n°03000), CE, 7 mars 2018, n° 415125</p> | <p>n° 101 – avril 2018</p> |
| | <p>Loi Sauvadet du 12 mars 2012 : Prise en compte des services publics effectués au sein d'un organisme qui n'est pas la structure rémunérant l'agent public, CE, 28 mars 2018, n° 402913</p> | <p>n° 102 – mai 2018</p> |
| | <p>Précisions sur les conditions permettant à un établissement public de l'Etat de déroger à la règle selon laquelle les emplois permanents des établissements publics administratifs sont occupés par des fonctionnaires, CE, 18 mai 2018, n°s 411045 et 414583</p> | <p>n° 103 – juin 2018</p> |
| | <p>Précisions sur les contrats de vacation successifs des chargés d'enseignement, CE, 12 septembre 2018, n° 400453</p> <p>Le seul motif tiré de la perte de confiance ne suffit pas à justifier le licenciement d'un agent contractuel, CE, 28 septembre 2018, n° 410167</p> | <p>n° 106 – octobre 2018</p> |
| | <p>L'appréciation de la durée des services accomplis dans le cadre d'un contrat d'enseignement s'apprécie par référence aux échelles</p> | |

| | | |
|--|--|---|
| | <p>indiciaires des corps équivalents de la fonction publique, CE, 28 septembre 2018, n° 396667</p> <p>Des contrats successifs ayant le même objet mais conclus avec deux employeurs publics différents peuvent prévoir, à chaque fois, une période d'essai, CE, 10 octobre 2018, n° 412072</p> <p>La Cour de justice de l'Union européenne sanctionne l'utilisation abusive de CDD successifs au-delà de 36 mois quand la personne est employée pour un besoin permanent et lorsqu'il n'existe pas de mesure effective destinée à prévenir les abus, CJUE, 25 octobre 2018, C-331/17, Martina Sciotto</p> <p>La Cour de justice de l'Union européenne admet la différence de traitement entre des enseignants recrutés sur concours et ceux recrutés sur titres, résultant, pour ces derniers, d'une prise en compte partielle des périodes de service accomplies en CDD dans le calcul de reprise de l'ancienneté au moment de leur recrutement, CJUE, 20 septembre 2018, C-466/17, Chiara Motter</p> <p>L'employeur peut mettre fin aux CDD de professeurs qu'il a recrutés pour une année scolaire, moyennant le versement d'une indemnité financière, CJUE, 21 novembre 2018, C-245/17</p> <p>Sous certaines conditions, la CJUE valide l'absence d'indemnité à l'échéance de CDD conclus pour remplacer un travailleur permanent, CJUE, 21 novembre 2018, C-619/17</p> <p>La limitation de la durée de la période d'essai et de son renouvellement ne peut s'appliquer qu'à compter de la date d'entrée en vigueur du texte les instituant, CE, 19 novembre 2018, n° 413492</p> | <p>n° 107 – novembre 2018</p> <p>n° 108 – décembre 2018</p> |
| | <p>La QPC relative à des dispositions législatives modifiées par une ordonnance non ratifiée, inséparables des autres dispositions législatives sur lesquelles cette QPC porte, est recevable, CE, 16 janvier 2018, n° 415043</p> <p>Précisions sur la recevabilité d'une QPC portant sur une disposition déclarée conforme à la Constitution, CE, 26 janvier 2018, n° 415512</p> | <p>n° 99 – février 2018</p> <p>n° 100 – mars 2018</p> |

| | | |
|---|--|---------------------------------------|
| Légistique et procédure contentieuse | Preuve de la notification régulière d'un jugement, CE, 20 novembre 2017, n° 396637 | n° 101 – avril 2018 |
| | Application du décret "Justice administrative de demain" (JADE) : Délai franc pour produire un mémoire récapitulatif, CE, 19 mars 2018, n° 416510 | |
| | Application du décret JADE sur les modalités de désistement d'une requête, CE, 19 mars 2018, n° 410389 | n° 102 – mai 2018 |
| | Désistement d'office : Irréversibilité d'une mise en demeure de produire un mémoire complémentaire, CE, 19 mars 2018, n° 402378 | |
| | Charge de la preuve incombant au destinataire d'une décision administrative pour se prévaloir de sa notification irrégulière si le signataire de l'avis de réception n'avait pas qualité pour recevoir le pli, CE, 28 mars 2018, n° 399867 | |
| | Délai de retrait d'une décision de réintégration dans le cadre d'un référé suspension, CE, 23 mai 2018, n° 416313 | n° 104 – juillet 2018 |
| | Périmètre de l'habilitation du Gouvernement à légiférer par ordonnance CE, 1^{er} juin 2018, n° 409098 | |
| Le Conseil d'Etat admet la recevabilité d'un recours pour excès de pouvoir contre une circulaire même si elle n'a pas été publiée sur un site dédié, CE, 26 juillet 2018, n° 414151 | n° 105 – septembre 2018 | |
| Intérêt pour agir d'un fonctionnaire contre un arrêté prononçant sa mise à la retraite pour invalidité, CE, 26 juillet 2018, n° 405917 | | |

Modalités de clôture de l'instruction devant les juridictions du fond, [CE, 9 novembre 2018, n° 411364](#)

[n° 108 – décembre 2018](#)